



<http://www.cgt.fr>  
[info@cgt.fr](mailto:info@cgt.fr)

# Il faut augmenter les salaires tout de suite !

**Plus de 15 % de salariés  
sont Smicards, soit près  
de 3 millions,  
20 % sont des femmes.  
Dans la branche  
commerce, près de 40 %  
des salariés ont une paie  
à trois chiffres.**

L'appauvrissement du salariat en France est réel. Les inégalités se creusent.

La précarité de la vie s'étend à des couches de salariés qui se croyaient jusque-là à l'abri.

Les dépenses des ménages s'accroissent à cause des hausses vertigineuses des prix du gaz, de l'essence, de l'électricité, du fioul, de l'eau,... Les charges de loyers, des transports, des assurances, des ordures ménagères,... ne cessent de s'accroître.

Les produits alimentaires coûtent de plus en plus cher.

Les frais liés à l'éducation, la culture, les loisirs... s'alourdissent auxquels il convient d'ajouter le poids grandissant du poste santé du fait des dépenses de moins en moins remboursées.

## **Il faut viser une autre répartition des richesses**

Plus de salaires, c'est plus de consommation donc plus de croissance, source de créations d'emplois,

Plus de salaires, c'est plus de cotisations pour la Sécurité sociale, les retraites et l'indemnisation du chômage.

Plus de salaires, c'est aussi motiver les salariés au travail et donc garantir une plus grande efficacité.

**C'est consolider l'économie, la rendre plus saine et durable.**

Par contre, que de gâchis ! Des sommes colossales sont accordées en exonérations de cotisations sociales aux entreprises, en aides directes ou indirectes, sans exigence de créations d'emplois. Elles servent à comprimer les salaires et alimentent le déficit de la Sécurité sociale, du système des retraites.

En parallèle, les profits des grandes entreprises françaises explosent chaque année.

Pour se motiver, les Pdg s'octroient des hausses de salaires mirobolantes et des indemnités qui dépassent toute décence !

### **Evolution des cotisations sociales**

**La part des salariés est passée de 12,8 % à 21,36 % entre 1980 et 2005, celle patronale s'est réduite de 40,27 % à 10,5 % durant cette même période. Chaque année, près de 70 milliards d'euros sont versés au titre de l'intéressement, de la participation, autant de sommes qui ne vont pas au financement de la protection sociale.**

*Entre 1983 et 2003, les dividendes versés aux actionnaires, par les sociétés, ont été multipliés par 9 quand le taux horaire du Smic a été multiplié par 2.  
Le Pdg d'Agf (assurance) s'est augmenté de 81 % et ... il envisage une hausse pour ses salariés de ... 1,3 % !*

*Les profits des grandes entreprises françaises, ont progressé de 33 % en 2005.*

*Quarante Pdg viennent de se partager 700 millions d'euros en stock-options : à lui seul, le Pdg de Vinci (Groupe du Btp) a reçu l'équivalent de 5 766 années de la rémunération d'un salarié de Vinci.*

*La France est au 1<sup>er</sup> rang européen des rémunérations de dirigeants d'entreprise mais 14<sup>e</sup> rang pour le salaire médian.*

## **L'heure est à la mobilisation**

Depuis le début de l'année, les actions revendicatives sur la question des salaires se multiplient. Les salariés de toutes branches, de toutes catégories se mobilisent, investissent les "négociations annuelles obligatoires" à partir de leurs revendications et obtiennent des augmentations de salaires significatives.

La Cgt est partout à leur côté et s'engage pour que se poursuive et s'amplifie la construction de mouvements enracinés à partir des situations locales et débouchant sur des actions plus larges et plus solidaires.

## **Dotez-vous d'une force**

**Où les syndicats sont inexistants, les salariés sont les plus vulnérables, leurs droits sont moins respectés et leur dignité souvent mis à rude épreuve.**

**A l'inverse, où les salariés se sont syndiqués et dotés de syndicats, les garanties sociales sont les plus avancées.**

**Et si vous osiez franchir le pas ? Si vous pensiez à vous syndiquer et construire l'outil utile à vous défendre et acquérir de nouveaux droits et plus de protection pour vous et votre famille ?**

*12,4 % de la population française est au-dessous du seuil de pauvreté (références européennes).*

**Le bulletin ci-dessous peut vous y aider.**

### **Bulletin de contact et de syndicalisation**

**Je souhaite :**

- prendre contact
- me syndiquer



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Code postal : ..... Ville : .....

Age : ..... Profession : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....  
.....

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, e-mail : orga@cgt.fr.